

I.C.J.

Communiqué 58/22
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice has been communicated to the Press:

To-day, November 5th, 1958, the International Court of Justice held two public hearings in the Interhandel Case (Preliminary Objections) between Switzerland and United States of America.

At the opening of the hearing, the President of the Court paid tribute to the late Judge José Gustavo Guerrero. The text of this address is set out in the Verbatim Report of the Hearing.

The President then called upon the Honorable Loftus Becker, Agent for the Government of the United States of America, to state the views of his Government.

Mr. Becker began his speech which he will continue at the next meeting of the Court on November 6th, at 10.30 a.m.

La Haye, le 5 novembre 1958.

C.I.J.

Communiqué 58/22
(non-officiel)

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse:

La Cour internationale de Justice a tenu aujourd'hui, 5 novembre 1958, deux audiences publiques dans l'affaire de l'Interhandel (Exceptions préliminaires) entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique.

A l'ouverture de l'audience, le Président de la Cour a rendu hommage à la mémoire du Juge José Gustavo Guerrero. Le texte de cette allocution est annexé au compte rendu de l'audience.

Le Président a ensuite donné la parole à l'Honorable Loftus Becker, agent du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, pour qu'il expose la thèse de son Gouvernement.

Mr. Becker a commencé sa plaidoirie qu'il continuera à la prochaine séance de la Cour qui sera tenue le jeudi 6 novembre, à 10 h. 30.

La Haye, le 5 novembre 1958.